



Standard & Poor's octroie la notation « AA- » à l'AFL

L'Agence de notation Standard & Poor's (S&P) a informé l'Agence France Locale (AFL), la banque des collectivités, de sa décision de lui octroyer, pour la première fois, la note à long terme de « AA- » et la note à court terme de « A-1+ », avec une perspective stable.

S&P appuie sa décision en soulignant notamment les points forts suivants de l'AFL :

- Une forte capitalisation de la banque,
- Un soutien puissant des collectivités à travers le mécanisme de garanties,
- Une liquidité abondante combinée à un accès performant aux marchés de capitaux.

Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL déclare : « Nous saluons cette décision de S&P qui constitue une reconnaissance supplémentaire de l'efficience de notre modèle : celui d'une banque créée par et pour les collectivités. Elle marque une nouvelle étape de notre développement, permettant à l'AFL un accès plus profond aux marchés obligataire et monétaire. Cette double notation [l'AFL étant déjà notée Aa3 – Perspective stable par Moody's] est cohérente avec notre volonté d'être l'émetteur de référence du monde local français, offrant aux investisseurs tant la liquidité qu'une exposition diversifiée et exclusive sur le risque local français. L'AFL contribuera à pérenniser l'accès de nos collectivités à la ressource financière aux meilleures conditions. »

A propos de l'Agence France Locale

L'Agence France Locale est la première banque française 100% pilotée, dédiée et possédée par les collectivités locales françaises.

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français. Sa mission : faciliter l'accès des collectivités au financement en s'appuyant sur leur qualité de crédit pour lever des fonds auprès des investisseurs à des conditions attractives. L'AFL redistribue ces fonds sous forme de prêts bancaires classiques à ses actionnaires : communes de toutes tailles, EPCI à fiscalité propre, établissements publics territoriaux, régions et départements, de métropole et d'outre-mer.

Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr

Contact presse

Lucille Simon

lucille.simon@agence-france-locale.fr

Contact investisseurs

Romain Netter

romain.netter@agence-france-locale.fr